



Retirer la garde de mon enfant à son père

Par **myriam68**, le **30/10/2009** à **11:06**

Bonjour,

Je suis désespérée depuis notre séparation (4 ans) et notre divorce (1an). Je ne peux exposer tous les faits ici mais je fais environ 2 courriers par an afin d'en informer la juge. Hélas, j'ai l'impression que la juge sois elle même débordée et n'a que faire des histoires de divorce et droits et des devoirs de Monsieur.

Je vous expose brièvement les faits de mon ex : Il confie la garde de notre enfant facilement à autrui. L'été dernier elle était partie en vacances à Metz avec la famille de l'épouse de Monsieur.

En juillet dernier il voulait qu'elle parte à l'étranger avec son épouse et lui rester travailler à Paris, j'ai refusé.

Il fait ce qu'il veut, ne paie pas de pension alimentaire, il travaille sans être déclaré pour ne pas payer de pension. Il a la garde 1 week end/2 et la moitié des vacances qui ne respecte pas.

Il n'achète pas de vêtement d'hiver à notre enfant elle doit chaque week end porter 1 sac de vêtement et son sac d'école sachant qu'elle a eu la clavicule cassée....

Quand elle est malade chez son père il ne l'emmène pas chez le médecin c'est seulement le dimanche soir qu'il me l'annonce et le lundi je ne vais pas travailler pour l'emmener chez le médecin. Ces faits ce sont produits à 3 reprises.....

Il me dit qu'il n'a pas le temps car il est chauffeur de taxi,il travaille les week wend et jour férié. Notre enfant se plaint de ne pas voir son père durant la garde chez lui et elle s'ennuie avec sa belle mère.

La veille des week end ou elle doit se rendre chez son père, elle est angoissée car elle sait qu'elle ne le passera pas avec lui. Elle en a marre d'être dans le studio avec sa belle mère.

Elle n'a pas de chambre et elle dort dans la même pièce qu'eux.... J'ai honte de cette situation.

J'ai rendez vous le 6/11/09 au TGI de Bobigny car j'ai demandé une requête pour une P Alimentaire. Je suis défaitiste car Monsieur m'a dit que je n'aurai pas de P Alimentaire car il doit savoir qu'il ne sera pas solvable et se sent tout puissant. Je ne sais pas comment on peut être chauffeur taxi et ne pas être déclaré.

Enfin, j'ai informé le juge en disant que Monsieur avait une situation professionnelle et c'est à lui de se justifier.... Je n'ai pas les moyens de prendre un avocat et c'est peut être pour cette raison que notre divorce a traîné 4 ans et ceux malgré l'aide juridictionnelle.

Je vous remercie d'avance si vous avez quelques conseils à me communiquer avant le 6/11.

Par **nadine1900**, le **30/10/2009** à **11:55**

bonjou.

ma fille est dans la même situation que vous.....

pour la pension alimentaire vous pouvez faire un courrier a la caisse d'allocations familiales, qui vous reglera les pensions non payées par votre conjoint...

bon courage et bonne chance